



ÉTUDE

L'hydro énergie

FOCUS

Les extensions du contrat de rivière

sommaire

La qualité de nos rivières **2** - Bilan des Journées de l'eau **3** - Les extensions du CR **4** - Mehaigne Contact **6** - Ech'eau du Geer **8** - Inf'hoyoux **10** - Le Génie végétal **12** - L'interview **14** - Agenda **15**

Édito



Je commence cet éditto avec une certaine satisfaction partagée par l'ensemble des coordinateurs du Contrat de rivière ; en effet, les activités organisées à l'occasion des Journées de l'eau ont, une fois de plus, rencontré un vif succès puisque vous étiez plus de 2500 personnes à y avoir pris part ! Merci à tous pour l'intérêt que vous avez, de cette manière, marqué à nos engagements en faveur de la protection de nos rivières.

À l'aube de l'été, vous serez nombreux à profiter des quelques rayons de soleil pour entretenir vos jardins et étangs ou pièces d'eau : évitez de déverser vos déchets dans nos rivières ou sur les berges de celles-ci ! Beaucoup pensent, à tort, que ces déchets sont dégradables et ne présentent aucun risque pour les rivières. ...sachez que ces déchets engendreront plus de dégâts et que la qualité des cours d'eau et leur maillage écologique en seront

fortement menacés. Il existe de nombreuses filières pour évacuer ce type de déchets, renseignez-vous auprès de votre intercommunale (INTRADEL ou BEP) ou auprès de votre commune.

La qualité de l'eau est un souci prioritaire pour notre association, lors d'une récente conférence, un représentant de la Région wallonne nous a présenté les résultats d'une étude à ce sujet qui témoigne des résultats positifs déjà engrangés mais de la nécessité de réduire l'impact des pesticides et autres produits nocifs que l'on retrouve encore... ce défi, nous ne pourrions le réussir qu'en unissant nos forces. Nous sommes tous responsables de l'avenir de notre planète.

Enfin, je vous invite à découvrir l'article consacré aux travaux de reméandration en cours de réalisation sur le bassin du Haut Geer dans le cadre d'un projet européen. Cette expérience pilote dans notre région poursuit aussi le but de dynamiser l'écosystème aquatique.

Au nom de Philippe DUBOIS et Olivier MOINET, Vice-présidents et des administrateurs, je vous remercie pour la confiance témoignée dans notre institution.

Vincent MIGNOLET, *Président du Contrat de rivière*

Meuse Aval & la qualité de nos rivières

Lors de notre Assemblée générale du 5 mars dernier, P-N. Libert (SPW – DEMNA) est venu nous présenter la qualité de l'eau du sous-bassin Meuse aval. Pour rappel, la Directive Européenne sur l'Eau (DCE) impose à tous les états d'atteindre pour 2015 le bon état écologique des cours d'eau.

Après nous avoir expliqué les paramètres pris en compte pour évaluer la qualité des masses d'eau, les résultats ont été présentés. En résumé, le bassin versant du Hoyoux est actuellement préservé. Pour les autres bassins, l'implantation de nouvelles stations d'épuration aura un effet très bénéfique sur la qualité de l'eau. Un point noir : quelques pesticides actuellement interdits et pour lesquels des traces sont encore détectées dans les échantillons d'eau. Rémanence ou utilisation non autorisée ? L'enquête suit son cours. **En conclusion, continuons chacun à préserver et améliorer l'état de nos cours d'eau car du chemin reste à parcourir!**



Plus de 2.500 visiteurs. Un beau succès !

Un démarrage sur les chapeaux de roue le samedi 17 mars lors de l'activité « printemps grandeur nature » à Waremme, suivie d'un succès pour le circuit de découvertes en car le long du Hoyoux, « les petites initiatives de gestion durable de l'eau » à Marchin et pour la projection du film « Même la pluie » à Huy comptant 140 spectateurs. Le week-end suivant, le public a répondu présent lors des inaugurations de station d'épuration à Bettincourt et du bassin d'orage de Voroux-Goreux. Plus touristique, le circuit des moulins proposé par le comité local Mehaigne a drainé plus de 400 visiteurs alors que la société de dépollution de Marchin a accueilli 200 personnes ! Soulignons également l'accueil des écoles par le CRIE de Modave et le CICC qui n'était pas prévu au départ et qui a permis de sensibiliser 80 élèves à certains métiers de l'eau.

Sur les 25 activités proposées dans notre programme, peu d'entre-elles ont été boudées par le public. Lors de cette organisation, nous avons pu constater combien le partenariat était important pour que ces journées de l'eau soient un succès. **À toutes et à tous, communes, partenaires privés et associatifs, bénévoles, merci pour votre précieuse collaboration!**





focus sur

Les extensions du contrat de rivière

Dans notre premier Meuse Info, nous vous avons présenté le projet « AQUADRA » devant nous permettre la formation de 3 nouveaux comités locaux et l'adhésion potentielle de 18 nouvelles communes au CRMA.

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Les premières réunions des « comités locaux » Berwinne-Julienne et Bas-Geer ont été organisées respectivement à l'initiative de Sandra Godfroid et Stéphane Bolland le 8 février à Warsage et le 1^{er} mars à Glons.

Lors de ces réunions, les résultats des inventaires de terrain ont été présentés aux communes, aux gestionnaires de cours d'eau et aux associations présentes.

Ces réunions doivent mener à la constitution de groupes de travail afin de proposer quelques actions à intégrer à notre programme d'actions 2010-2013.

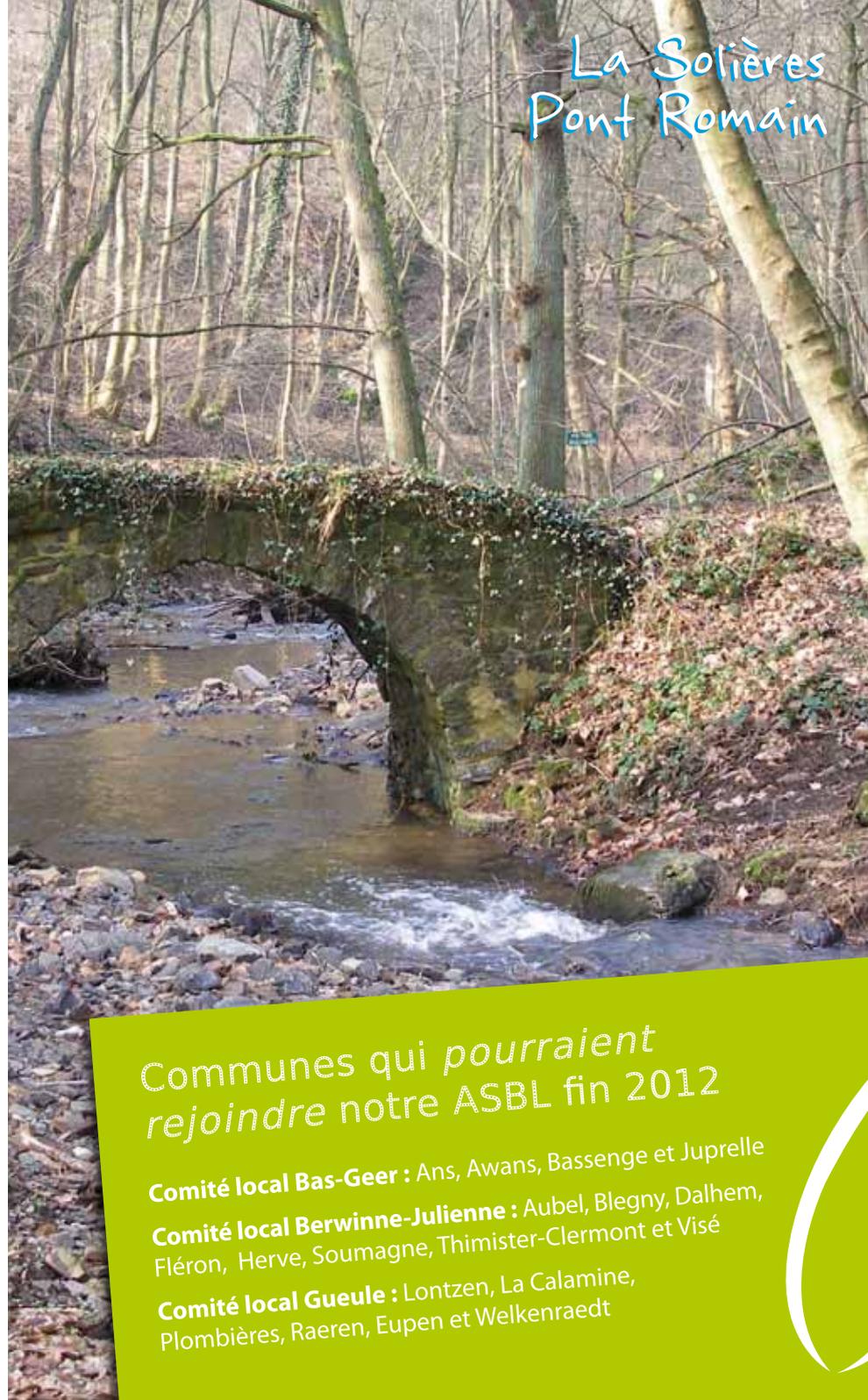
D'autre part, les communes ont d'ores et déjà été informées des modalités d'adhésion à notre ASBL et, pour aller dans ce sens, devraient prévoir le budget de 0.35 € par habitant dès 2013.

En ce qui concerne le Comité local «Gueule», une réunion préparatoire a été organisée à Plombières le 3 mai dernier par Dominique Rosengarten, travaillant pour l'ASBL Ardenne et Gaume, en charge de ce dossier. Cette réunion a permis de fixer les modalités de la première réunion du comité Gueule qui se tiendra à la mi-juin.

En plus de ces nouveaux comités locaux, le 26 janvier dernier, lors d'une rencontre avec des représentants du Collège communal de la Ville de Huy, le feu vert a été donné au Comité local Hoyoux pour étendre son champ d'actions sur certains affluents de la Meuse à savoir la Solières, les ruisseaux de Tihange (l'Homme Sauvage, le Ruisseau de Bonne Espérance, le ruisseau des Poyoux Sarts et le Morissart), ainsi que les Ruisseaux de Ben, de Gives et de Bousalle.

En 2013, l'ensemble du territoire de la Ville de Huy devrait être intégré à notre Contrat de Rivière en incluant la Meuse fluviale à nos missions.

La Solières
Pont Romain



Communes qui pourraient
rejoindre notre ASBL fin 2012

Comité local Bas-Geer : Ans, Awans, Bassenge et Juprelle

Comité local Berwinne-Julienne : Aubel, Blegny, Dalhem, Fléron, Herve, Soumagne, Thimister-Clermont et Visé

Comité local Gueule : Lontzen, La Calamine, Plombières, Raeren, Eupen et Welkenraedt

Mehaigne Contact

Les actualités du comité local de la Mehaigne

Hydro-énergie au Pays Burdinale Mehaigne

La fiche « Le Pays Burdinale Mehaigne a de l'énergie » portée pour la GAL Burdinale Mehaigne par la Maison de la Mehaigne et de l'Environnement Rural a pour but d'identifier et fédérer des porteurs de projets afin d'accompagner, soutenir et valoriser des recherches et des réalisations centrées sur la production d'énergie renouvelable.

Un des axes de travail privilégiés lors du lancement de la fiche en juin 2010 consistait en la valorisation de l'énergie hydraulique de nos cours d'eau dans un souci de respect de ceux-ci.

Après deux ans d'actions, le travail du Chargé de Mission a notamment conduit à la publication d'un guide pratique pour les propriétaires désireux de se lancer dans l'aventure. Outre les aspects légaux, techniques et économiques qu'il présente en détails, ce guide a aussi pour but de sensibiliser les porteurs de projets aux impacts environnementaux potentiels et aux moyens existant pour y remédier (érosion, libre circulation des poissons, envasement, etc...).

Suite à cette publication, des études de préfaisabilité ont été réalisées sur les moulins de Hosdent et Ferrières sélectionnés sur base volontaire afin de rechercher les technologies les plus adaptées à chaque site et d'estimer la rentabilité des investissements.

Alors que de nombreux projets ont vu le jour sur le bassin de la Mehaigne, le défi est maintenant d'assurer une bonne communication des porteurs de projets entre eux et avec le gestionnaire de cours d'eau afin de favoriser le respect des réglementations, de la rivière, et des droits de chacun.



Moulin de Hosdent



Moulin de Ferrière

Contacts > Frédéric Praillet • T. 019/54 61 20 • E. frederic.praillet@mmer.be • www.mmer.be

Impacts environnementaux de l'hydroélectricité

Il est vrai qu'historiquement, de nombreux moulins étaient présents sur le bassin de la Mehaigne. Avec la multiplication des projets de restauration de ces sites en vue notamment de produire de l'électricité, la question s'est posée de l'impact de la roue à aube sur les poissons.

Entre avril et juin 2011, l'Université de Liège à la demande du Service Public de Wallonie a mené une étude au niveau du Moulin de Fallais (commune de Braives) afin de déterminer cet impact. Quatre espèces ont été choisies pour ce travail : l'anguille, la truite fario, la truite arc-en-ciel et l'ide mélanote. Injectés en amont de la roue par un dispositif de bac « entonnoir », les poissons étaient ensuite récupérés et auscultés un par un à la recherche de blessures. En fonction de l'espèce, le taux de blessures dommageables varie de 0 à 12 %. L'anguille et l'ide sont les 2 espèces les plus impactées, les blessures constatées allant de la dépigmentation de leur peau à des coups et entailles probablement provoqués par les pales de la roue. Il faut savoir que le taux de mortalités lors du franchissement de turbine peut atteindre 100 % en fonction de la technique utilisée. Dans le cas du moulin de Fallais, la restauration de roue à aube a donc un impact limité sur la dévalaison des poissons.

Il ne faut pourtant pas formuler de conclusions trop hâtives car ces impacts sont notamment fonctions de la vitesse de rotation et de l'espace entre les pales de la roue. Ces résultats ne peuvent donc être transposés tel quel à un autre site, chacun ayant des particularités et des vitesses de rotation différentes.

Étude complète disponible sur orbi.ulg.ac.be



Ide mélanote



Dispositif d'injection

Contacts > Rue du Moulin, 48 - 4261 Latinne (Braives) - 019/56.73.98 - mehaigne@meuseaval.be

Ech'eau du Geer

Les actualités du comité local du Geer

Nouveau lit naturel pour le Geer dans le site naturel de Grand-Axhe

Depuis le 16 avril, des engins de chantier s'affairent autour du Geer dans la zone naturelle à Grand-Axhe. C'est la concrétisation du projet de reméandration de Geer porté par le Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents avec le soutien du programme Européen Interreg nommé projet « Aquadra » (www.aquadra.eu).

MAIS POURQUOI RENDRE SES MÉANDRES AU GEER ?

Le tracé du Geer a été presque intégralement modifié de l'après-guerre aux années nante (rectification et recalibration du tracé). Ces grands travaux ont fortement banalisé le cours d'eau et détruit de nombreuses niches écologiques qui existaient le long de l'ancien tracé sinueux du Geer. Simultanément, les rejets industriels, agricoles et domestiques se sont intensifiés avec pour conséquence une dégradation de la qualité des eaux de surface.

La reméandration du Geer s'inscrit dans une action globale de réhabilitation du Geer. L'amélioration de la rivière passe dès lors par plusieurs actions menées de manière coordonnée par plusieurs organismes publics et privés comme par exemple l'épuration des eaux usées via la SPGE (la station d'épuration de Grand-Axhe est prévue pour 2014), la limitation voire l'interdiction de l'usage de produits phytosanitaires en agriculture, par les collectivités et les particuliers, l'épuration des eaux usées industrielles (Hesbaye Frost,...). Néanmoins, une eau limpide dans laquelle les poissons et invertébrés pourront désormais reprendre place n'a de sens que si le cours d'eau offre une mor-



Travaux Geer



Le Geer

phologie capable de les accueillir, les nourrir, les abriter et leur offrir des lieux de reproduction. C'est pourquoi le projet de reméandration est indispensable afin que le Geer puisse répondre aux critères de qualité imposés par l'Europe. En d'autres termes, la qualité d'un cours d'eau est un trio indissociable: qualité chimique (absence voire peu de pollutions domestiques, agricoles et industrielles), qualité biologique (diversité en êtres vivants) et qualité physique (diversité des formes des berges et du lit).

COMMENT A-T-ON DÉFINI LE NOUVEAU TRACÉ ?

Suite à un marché public, le bureau d'étude « SAR Consult » a été désigné pour étudier la faisabilité du projet et ensuite proposer un choix de tracés en respectant plusieurs critères. Dans le secteur plus en amont, seuls les berges et le lit du Geer seront réaménagés vers plus de biodiversité. Dans la partie centrale du site, les nouveaux méandres du Geer empruntent l'ancien tracé supposé du Geer. Et dans le secteur aval, de larges méandres agrémentés d'une île rendront au Geer pour quelques centaines de mètres le visage qu'il avait quand il était naturel.

COMMENT LES TRAVAUX SE DÉROULENT-ILS ?

L'entreprise « Balter » a entamé les travaux du creusement du nouveau lit et d'aménagement écologique de ce dernier pendant 40 jours ouvrables. Ensuite deux nouvelles passerelles seront placées et une existante sera déplacée. Enfin des plantations d'arbustes et de plantes aquatiques seront réalisées. Le site reste accessible pendant la durée des travaux, néanmoins certains cheminements seront interrompus tout en permettant la traversée du site.

Inf'hoyoux

Les actualités du comité local du Hoyoux

Le programme d'actions ?

Petit à petit l'oiseau fait son nid

La Commune de Tinlot, partenaire du Comité local du Hoyoux, vient de finaliser 2 actions pour lesquelles elle s'était engagée:

Action 10Mv2020 *Mettre en ordre les bâtiments communaux en matière de traitement des eaux usées.*

La maison communale vient donc d'être équipée du système d'épuration par lagunage Epuval 5GS agréé SPW d'une capacité de 5 EH. Le coût total des travaux se monte à 12.700€. Les plantations viennent d'être réalisées. Ce projet s'est concrétisé en partenariat avec le GAL Pays des Condruses (Action 10Mv2016). Un second lagunage doit être créé prochainement à la salle communale de Ramelot (21.600€).

Action 10Mv2055 *Intégrer des aménagements économeurs d'eau lors de transformations / rénovations de bâtiments communaux.*

Une citerne d'eaux de pluie de 10 000 litres récoltera bientôt les eaux de toiture du hangar communal dès la finalisation des poses de gouttières. Les eaux serviront notamment à laver les véhicules communaux. Ce sont des investissements indispensables (6.700 € avec groupe hydrophore) vu le prix de l'eau qui ne va cesser d'augmenter.

Le Centre régional d'initiation à l'environnement (CRIE) de Modave : partenaire engagé.

Action 10Mv2612 *Organiser des animations nature à destination du public scolaire.*

Durant les Journées de l'eau, le CRIE de Modave a reçu de nombreux élèves de l'Ecole communale de Ohey pour des animations



Lagunage Tinlot : après travaux

Contacts > Chemin de Sandron, 1A • B-4570 Marchin • T. 085/31 71 74 • E. cr.hoyoux@gmail.com



Oeuvre en céramique proposée par Marie Beaudry lors des petites initiatives de gestion de l'eau

sur le thème de l'eau. Pas moins de 49 élèves de 1^{ère}, 2^e et 3^e primaire des écoles de Ohey et Perwez, ont participé gratuitement à l'animation de découverte du Hoyoux et de ses petites bêtes. Cette première animation fait partie d'un projet pédagogique complet composé d'ateliers développés lors de « l'Opération Hoyoux 2010 – un torrent d'actions pour votre région ». Ces animations visent à permettre aux enfants de prendre contact avec la nature, d'être sensibilisés à la nécessité d'améliorer la qualité de l'eau et de l'environnement aquatique ainsi qu'à une utilisation raisonnée, équitable et durable de l'eau.

Action 10Mv2612 *Organiser des conférences et ateliers sur les produits d'entretien respectueux de l'environnement.* Deux ateliers ont été organisés par le CRIE de Modave sur les produits d'entretien respectueux de l'environnement.

Le Comité local du Hoyoux a proposé cet atelier dans le cadre des « Ateliers du savoir-faire » organisés le dimanche 22 avril. Les 500 visiteurs ont eu la possibilité de fabriquer leur liquide vaisselle, nettoyant multi-usage et WC et de retourner chez eux avec des recettes faciles et des conseils permettant de préserver leur santé, leur portefeuille mais surtout notre environnement!



CRIE - Produits d'entretien

> gros plan sur le génie végétal

Techniques douces de stabilisation de berges

Afin d'assurer à nos rivières leurs multiples fonctions (hydrauliques, biologiques, paysagères, économiques, sanitaires ou récréatives), de nombreux aménagements ont été apportés à nos cours d'eau et ce depuis des décennies. En fait, l'aménagement des cours d'eau comprend deux aspects : l'entretien et l'aménagement proprement dit.

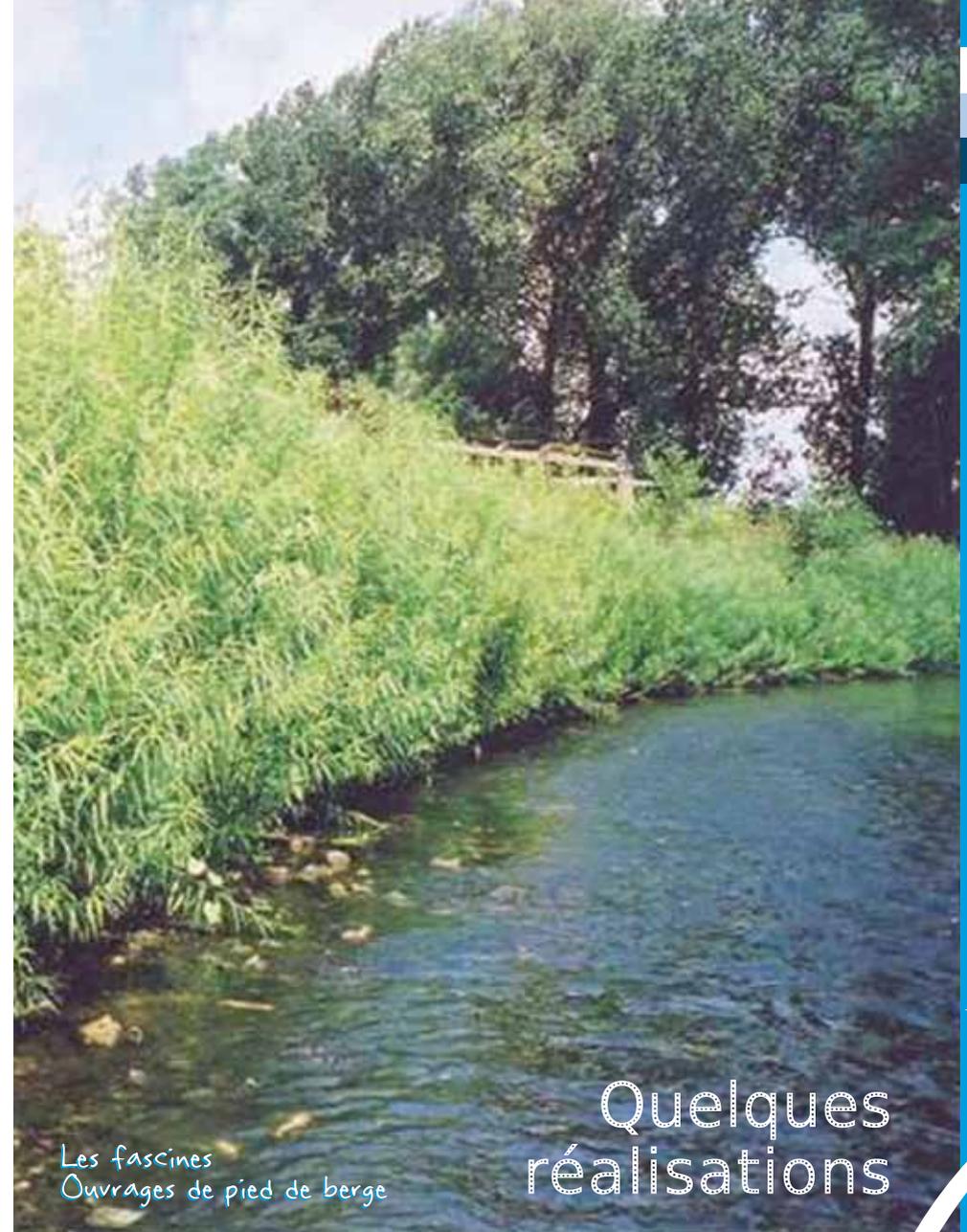
La majorité des aménagements effectués sur nos cours d'eau a pour objectif d'adapter la capacité d'écoulement aux débits de crue, particulièrement dans les zones habitées ainsi que de lutter contre l'érosion des berges surtout là où la propriété riveraine est menacée.

La lutte antiérosive consiste à prévenir, à réparer et à consolider les affaissements des berges, afin de garantir la stabilité des ouvrages construits sur les rives. Il s'agit aussi dans de nombreux cas de remédier aux dégâts causés à la berge suite au piétinement du bétail.

De multiples techniques dites végétales ou issues du génie végétal car utilisant des matériaux vivants comme matériau de base et se fondant sur les techniques du génie civil, sont utilisées pour stabiliser les berges. Ces techniques doivent allier les principes de l'écologie et du génie afin de maintenir, améliorer ou recréer les fonctions écologiques naturelles des cours d'eau. Elles ont de nombreux avantages par rapport aux techniques « traditionnelles ». Elles assurent une stabilité dynamique croissante, présentent une souplesse du matériel végétal, ont un coût plus faible, offrent des zones d'abris ou de nourriture pour les animaux, empêchent le développement de végétation indésirable; permettent l'autoépuration des eaux, augmentent la biodiversité, embellissent le paysage, etc. Le principal désavantage du génie végétal, auparavant lié au manque de main-d'œuvre compétente, est de moins en moins d'actualité. Par contre, une méconnaissance de ses performances est malheureusement souvent constatée au profit d'ouvrages en béton ou gabions souvent moins pérennes.

Info complète > Guide des techniques végétales: Conception, application et recommandations - 2009.
Téléchargeable gratuitement : <http://environnement.wallonie.be/cgi/dgrne/publi/telecharger.idc?id=0>

Gersande Blanchard



Les fascines
Ouvrages de pied de berge

Quelques
réalisations



Le caisson
Ouvrage construit



Le tressage



Les épis devient
le flux de l'eau





Nom : TARENTO
Prénom : Andrée-Lucie
Organisme : Mém-Huy asbl
Fonction : Guide touristique

1. Pour vous, quel est l'intérêt d'adhérer à un contrat de rivière ?
D'où vient votre engagement ?

L'Asbl Mém-Huy a pour but de faire connaître au grand public, le patrimoine de la ville de Huy et de sa région. Lors de visites à thème, ses guides mettent en évidence le patrimoine et sensibilisent tout un chacun à sa protection. Lors de ma formation de guide touristique, j'ai été amenée à présenter un travail dont le sujet était le Hoyoux, un enfant terrible.

Ainsi lors de la mise en place du Contrat Rivière Hoyoux, l'Asbl Mém-Huy a désiré être un acteur, car elle est soucieuse de l'Histoire industrielle de cette vallée et veut attirer l'attention sur l'important patrimoine industriel subsistant encore dans le bassin du Hoyoux. N'oublions pas que les industries ont apporté richesse et prospérité à la région hutoise mais aussi de gros problèmes de pollution. L'Asbl tient à être un partenaire actif dans son domaine, et également attentif à l'ensemble des différents acteurs.

2. Dans la thématique de l'eau, qu'est-ce qui vous réjouit ou au contraire vous révolte le plus ?

L'eau, source de vie qui appartient aux «habitants de la Terre». Tout un chacun devrait en avoir accès librement. Pour cela il faut une gestion pour tous et pour chacun. Une gestion solidaire et durable. L'eau n'est pas inépuisable, évitons les gaspillages. L'eau est symbole de pureté, sachons la garder pure. J'ose espérer que chacun puisse être la goutte d'eau qui transmettra aux générations futures, une Terre solidaire et respectueuse non seulement des Hommes mais surtout de nos écosystèmes.

3. Dans le cadre de votre collaboration avec le contrat de rivière, avez-vous une bonne expérience à partager ?

Dans le cadre des Journées Wallonne de l'Eau, nous organisons le long du Hoyoux, un circuit en car fort apprécié par le public familial. C'est l'occasion, grâce au contrat rivière de rassembler autour d'un thème, différents acteurs de terrain, de faire connaître des sites, des activités, des bâtiments, des vestiges peu accessibles normalement au public. La rencontre avec les acteurs de terrain offre aux participants, la possibilité d'échanges d'idées passionnants.



l'itw

23 & 24 JUIN > EXPOSITION PHOTO CONDROZ

Exposition photo Condroz (photos nature) au château de Hodoumont (Ohey) entre 14 et 18h00. Le GAL Pays des tiges et chavées vous emmène à la découverte des projets développés dans le but de contribuer au développement intégré des communes de Ohey, Gesves et Assesse.

Au programme, de multiples activités ouvertes à tous. Notamment une initiation à la photo nature (à partir de 12 ans) le 24 juin de 6h à 10h au château et une balade nature à 14h. Programme complet : www.tiges-chavees.be - 083/670.341 - 083/670.347 - grandjean.leader@skynet.be.



agenda



11 JUIN 2012 – 18 JANVIER 2013 > Enquête publique sur les projets de plans de gestion par district hydrographique

L'outil principal de mise en œuvre de la Directive cadre sur l'eau visant à atteindre une meilleure qualité des eaux est le plan de gestion à élaborer pour chaque district hydrographique.

Les plans de gestion prévoient des coûts annuels importants couvrant divers thèmes: assainissement collectif, industries, agriculture, protection de captages, assainissement autonome, pollutions historiques, hydromorphologie, autres.

Le dossier soumis à enquête publique peut être consulté gratuitement dans votre administration communale.

En tant que citoyen, vous pouvez formuler vos observations écrites ou verbales au sein de votre administration communale. Vous pouvez également les envoyer directement à l'adresse suivante : eau@spw.wallonie.be.

Info > www.eau.wallonie.be ou auprès de votre Contrat de rivière.

Carnet rose



Le 22 février 2012, Laure-Anne Matthieu a mis au monde une petite Eeva. Félicitations aux parents!

LE CR SERA PRÉSENT AUX ÉVÈNEMENTS SUIVANTS :

16 & 17 JUIN 2012 > Fête des plantes à Pitet
Info > 085/71 28 92 - www.burdinale-mehaigne.be

16 & 17 JUIN 2012 > Wallonie, Week-ends Bienvenue à Clavier

1^{ER} JUILLET 2012 > Fête de la Ruralité à Vyle-Tharoul

15 JUILLET 2012 > Fête de la pêche et inauguration du village du saule à Hosdent

JUILLET & AOÛT 2012 > Divers stages Nature à la MMER à Hosdent (Ex: du 19 au 24 Août: Stage vélo « Au fil de la Mehaigne ») Programme complet : 019/544048 – www.mmer.be





Bulletin de liaison du Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents réalisé avec le soutien du Service Public de Wallonie, des provinces de Liège et de Namur et des 27 communes et villes partenaires (Berloz, Braives, Burdinne, Clavier, Donceel, Eghezée, Faimes, Fernelmont, Fexhe, Geer, Gembloux, Hanut, Havelange, Héron, Huy, La Bruyère, Marchin, Modave, Ohey, Oreye, Remicourt, Tinlot, Verlainne, Villers-le-Bouillet, Wanze, Waremme et Wasseiges).

Avec la collaboration du service Communication de la Ville de Huy.
Graphisme : Elise Latinne.

Éditeur responsable : Vincent Mignolet, président de l'asbl Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents.

Imprimé sur papier PEFC.



talon d'adhésion

Oui! Je suis intéressé(e) par la gestion de l'eau et des cours d'eau. Je souhaite recevoir gratuitement le bulletin de liaison du Contrat de Rivière Meuse Aval.

Prénom, nom:

Adresse:

e-Mail:

Talon à renvoyer à la cellule de coordination par mail ou par courrier.

Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents: 48 rue du moulin,
4261 Braives | Tél. 019.56 73 98 | info@meuseaval.be

